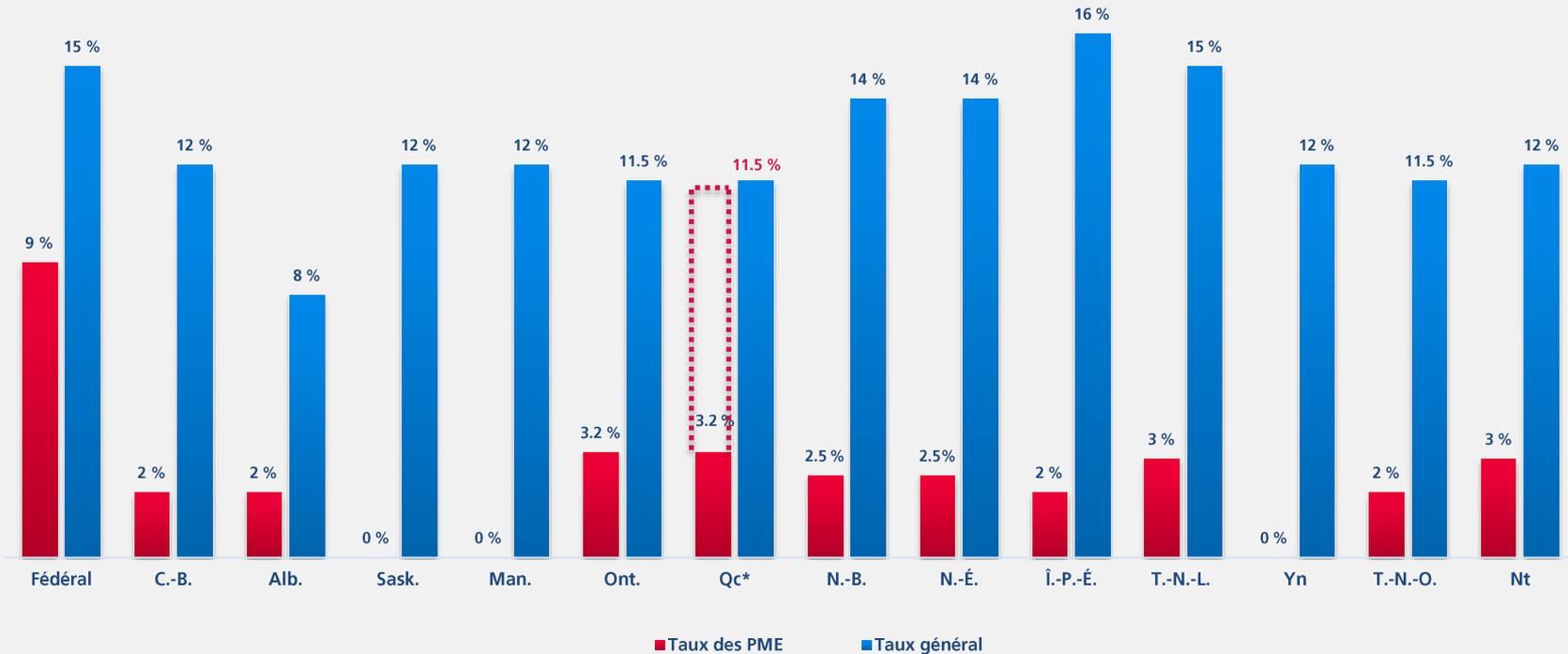


Taux d'imposition des sociétés au Canada, au 21 mars 2021



Note: Au Québec, le taux des PME s'applique aux entreprises de tous les secteurs autres que primaire et manufacturier, à condition que l'ensemble des employés aient travaillé au moins 5 500 heures rémunérées durant l'année d'imposition.

Source: Agence du revenu du Canada, Taux d'impôt des sociétés, (en ligne), <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/societes/taux-impot-societes.html>

Source: BDO Canada, taux d'imposition des sociétés pour 2021, en vigueur au 21 mars 2021, (en ligne), https://www.bdo.ca/BDO/media/social_images/2021-Corporate-Tax-Rates_v2021-03-26-FR.pdf